



COMITE HAUTE-SAVOIE CYCLISME



Trophée des Grimpées Cyclistes de Haute-Savoie 2023

Le Comité Départemental FFC74 met en place un Trophée des Grimpées qui se déroulera tout au long de la saison 2023.

6 épreuves organisées sur l'ensemble du département

1	27 mai 2023	Grimpée des Voirons, Bons en Chablais	VC Douvaine
2	04 juin 2023	Grimpée de Solaison, Thuet *	Bonneville Arve Bornes Cyclisme
3	24 juin 2023	Grimpée de Cordon, Sallanches	VC Mont Blanc
4	23 juillet 2023**	Grimpée du Col de la Biche, Seyssel Corbonod	UC Seyssel Frangy
5	30 juillet 2023	Grimpée de la Ramaz, Mieussy	Comité Départemental FFC74
6	24 septembre 2023	Grimpée de la Côte 2000, Megève	CS Megève

* Grimpée chronométrée dans le cadre de la cyclosportive La Faucigny Glières

** Épreuve reportée, nouvelle date à l'étude

Ce Trophée est ouvert à toutes et tous, sur présentation d'une licence pour les licenciés FFC, Ufolep, FSGT et Triathlon, et sur présentation d'un certificat médical d'aptitude à la pratique du cyclisme en compétition pour les non licenciés et les licenciés FFCT.

Le règlement de chaque épreuve sera publié par le club organisateur.

Pour chaque épreuve, les classements se feront sur les catégories suivantes :

- Femmes : 4 catégories (F : de 19 à 34 ans, et G : 35 ans et plus ; K : cadettes (15 et 16 ans) ; L : Femmes Juniors (17 et 18 ans))

- Hommes : 7 catégories (A : de 19 à 29 ans, B : de 30 à 39 ans, C : de 40 à 49 ans, D : de 50 à 59 ans, et E : 60 ans et plus, H : cadets (15 et 16 ans) et J : Juniors (17 et 18 ans)).

La gestion des classements du Trophée sera assurée par le comité départemental FFC74 (réfèrent : Patrick Bovo, mail : pkbv@orange.fr). Au soir de chaque épreuve, l'organisateur adressera les classements au réfèrent FFC74. Le classement provisoire du Trophée après chaque manche sera consultable sur le site du Comité Départemental FFC74 : <https://cyclisme-haute-savoie.fr/> , ainsi que sur le site internet du Comité Régional AURA FFC, rubrique Cyclisme Pour Tous : <http://auvergnerrhonealpescyclisme.com/cyclisme-pour-tous> .

Protocole Sanitaire :

Chaque participant au Trophée devra respecter le protocole sanitaire éventuellement mis en place par chaque organisateur de chacune des 6 manches en suivant les consignes mises en place pour le jour de l'épreuve.

Classement :

Chaque épreuve attribue un nombre de points :

- aux 20 premiers de chaque catégorie :

1 ^{er}50 pts	2 ^{ème}40 pts	3 ^{ème}35 pts	4 ^{ème}32 pts	5 ^{ème}30 pts
6 ^{ème}28 pts	7 ^{ème}26 pts	8 ^{ème}24 pts	9 ^{ème}22 pts	10 ^{ème}20 pts
11 ^{ème}19 pts	12 ^{ème}18 pts	13 ^{ème}17 pts	14 ^{ème}16 pts	15 ^{ème}15 pts
16 ^{ème}14 pts	17 ^{ème}13 pts	18 ^{ème}12 pts	19 ^{ème}11 pts	20 ^{ème}10 pts

- à partir du 21^{ème} de chaque catégorie : 5 pts

- en cas d'abandon : 0 point.

CLASSEMENT GENERAL : par addition de points après chaque épreuve

Récompenses :

*** Au classement général final après les 6 épreuves :**

- Récompense au premier de chaque catégorie

Engagements pour les 6 épreuves : auprès de chaque organisateur et conformément aux informations publiées sur le site du Comité Régional FFC Aura. **Attention** : si le protocole sanitaire en cours est toujours en place au moment des épreuves, compte tenu de la crise sanitaire, aucun engagement ne serait pris au départ.

Renseignements : Jean-Yves VOISIN – Tél. 07.87.80.77.14

Classement final du challenge :

Le classement général est défini en additionnant le nombre de points obtenus à chaque épreuve. Le vainqueur du challenge est le coureur qui a le plus de points après les 6 épreuves, à condition d'avoir marqué au moins 3 fois des points. En cas d'ex æquo, les coureurs seront départagés par le nombre de 1^{ère} place, puis de 2^{ème} place, etc. En cas d'égalité finale, le classement de la dernière épreuve du Trophée sera déterminant.

Remise des prix :

Le Comité Départemental F.F.C. de Haute-Savoie enverra directement sa récompense au vainqueur de chaque catégorie.

Comité d'organisation :

Jean-Yves VOISIN, Patrick BOVO, Emmanuel CHAUSSARD, Yves HELLEGOUARCH.

Le Comité d'organisation se réserve le droit de modifier ce règlement en cours de saison et est seul habilité à régler tous les litiges concernant les classements. Les détails techniques et les classements paraîtront régulièrement sur le site internet du régional AURA FFC, rubrique Cyclisme Pour Tous : <http://auvergnerhonealpescyclisme.com/cyclisme-pour-tous>

